

EN BREF

BUDGET DE
DÉPENSES
2025 • 2026

PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES

2025 • 2035



**Le gouvernement se donne
les moyens de réaliser ses
engagements et de contribuer
à la croissance économique**

INVESTISSEMENTS

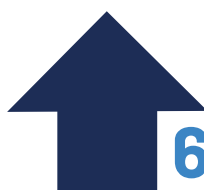
de **164,0 milliards**

pour la période
de 2025 à 2035



11,0 G\$ (+7,2 %)

En comparaison du Plan
québécois des infrastructures
(PQI) 2024-2034



63,6 G\$

depuis le PQI 2018-2028

Santé et services sociaux

24 719 M\$

Éducation

23 481 M\$

Enseignement supérieur

8 957 M\$

Réseau routier

35 868 M\$

Transport collectif

14 536 M\$

Transports maritime,
aérien, ferroviaire
et autres

5 720 M\$

Ressources
informationnelles

8 639 M\$

Logements sociaux
et communautaires

3 987 M\$

Autres secteurs

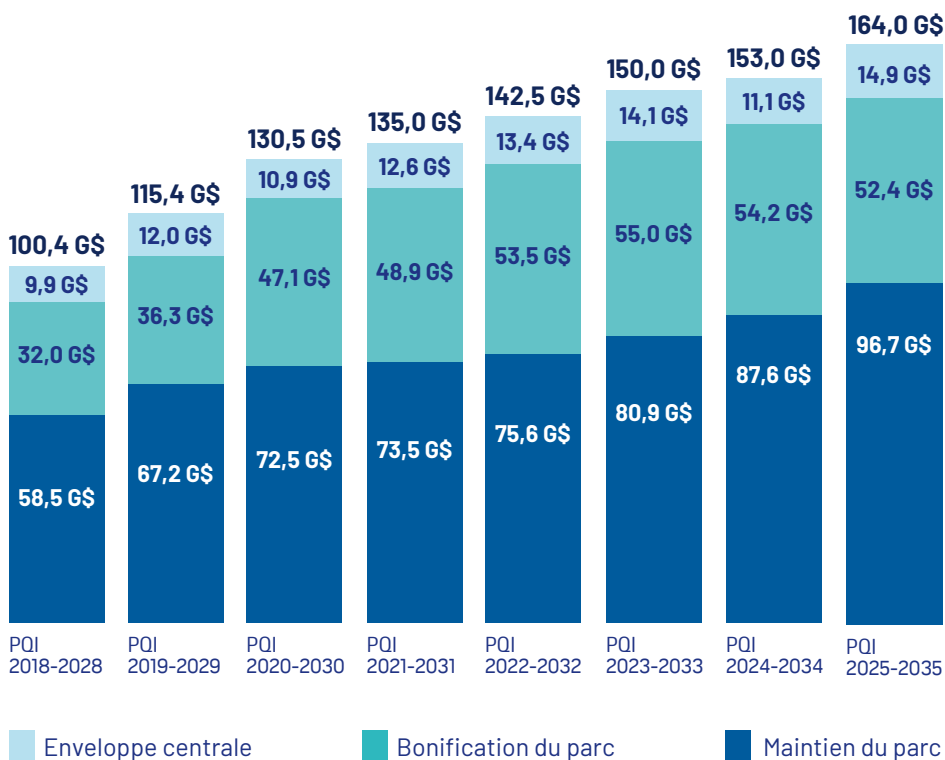
23 235 M\$

Enveloppe centrale

14 858 M\$



Hausse de 63 % du PQI depuis 7 ans

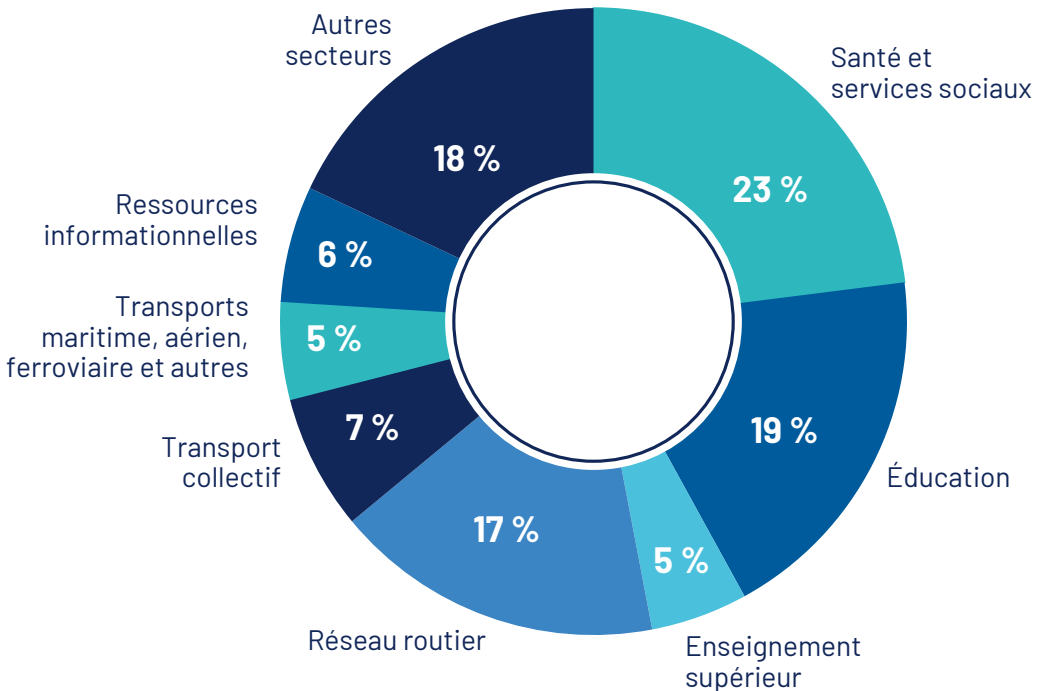


Allocation des investissements

20,1 G\$



Répartition par secteur



Santé et services sociaux

Une allocation de

4,6 G\$



pour la construction,
l'agrandissement
et le réaménagement
d'hôpitaux ainsi que pour
la construction de maisons
des aînés et alternatives
(MDAA) et la reconstruction
de CHSLD vétustes

**pour un total,
sur 10 ans,
de 24 719 M\$**



- **2 898,8 M\$** pour des projets de construction, de reconstruction, d'agrandissement et de réaménagement d'hôpitaux comme la modernisation du plateau technique chirurgical de l'hôpital de Saint-Jérôme, du bloc opératoire de l'hôpital de Chicoutimi et du complexe hospitalier de l'hôpital de Lachine, dont un montant de 1,9 G\$ réservé à l'enveloppe centrale
- **1 023,9 M\$** pour la construction de MDAA et la reconstruction de CHSLD selon le concept de MDAA, dont les CHSLD LaSalle et d'Argenteuil
- **711,5 M\$** pour le maintien du parc immobilier et des équipements médicaux
- Deux nouveaux projets majeurs ont été mis à l'étude, soit la construction d'un nouveau pavillon à l'hôpital de Saint-Jérôme et d'un nouveau pavillon à l'hôpital régional de Saint-Eustache
- De nouveaux projets majeurs seront soumis à l'approbation du gouvernement en 2025-2026, soit les hôpitaux de Drummondville et de Maria, ainsi que la phase 3 du programme visant l'ajout de places en MDAA

Éducation

Une allocation de

3,8 G\$



destinée à la poursuite
de la réfection d'écoles
et à l'ajout de classes,
**pour un total, sur 10 ans,
de 23 481 M\$**



- **1426,3 M\$** pour des projets de maintien du parc, dont **475,0 M\$** pour la réalisation de travaux prioritaires sur des composantes liées à la santé et à la sécurité des personnes de même qu'à l'intégrité des bâtiments
- **2 367,0 M\$** pour la bonification du parc, qui permettra d'augmenter les enveloppes d'investissement pour l'ajout d'espace, dont l'ajout de locaux modulaires, et de poursuivre la réalisation ou la planification de projets majeurs et non majeurs, incluant un montant de 1,2 G\$ réservé à l'enveloppe centrale pour le provisionnement de plusieurs projets majeurs
- Deux nouveaux projets majeurs seront soumis à l'approbation du gouvernement en 2025-2026, soit un nouveau centre de formation professionnelle et de formation générale des adultes à Chisasibi ainsi que l'agrandissement de l'école secondaire L'Odysée à Québec

Enseignement supérieur

Une allocation de

0,9 G\$



afin de réaliser des travaux visant le maintien du parc du réseau universitaire et collégial et de répondre aux besoins d'ajout d'espace dans les établissements qui composent ces réseaux **pour un total, sur 10 ans, de 8 957 M\$**



- **340,0 M\$** pour des projets non majeurs prévoyant des travaux de maintien des infrastructures d'établissements du réseau collégial, comme le cégep de Saint-Laurent et le collège de Bois-de-Boulogne ainsi que pour l'actualisation, la mise à jour et la révision de programmes d'études collégiaux
- **181,2 M\$** pour des projets de bonification visant à répondre aux besoins d'espace de plusieurs établissements de niveau collégial
- **208,3 M\$** pour des projets de maintien des établissements du réseau universitaire
- **111,0 M\$** pour des projets de bonification visant à répondre aux besoins d'espace dans le réseau universitaire
- **78,4 M\$** pour des projets de maintien et de bonification pour répondre aux besoins d'espace de l'ITHQ
- Un nouveau projet majeur sera soumis à l'approbation du gouvernement en 2025-2026, soit l'agrandissement du cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Réseau routier

Une allocation de

3,4 G\$



consacrée au maintien
en bon état du réseau
routier ainsi qu'à son
développement
**pour un total, sur 10 ans,
de 35 868 M\$**

85 % des sommes
sont allouées
au maintien du parc

- **2 597,9 M\$** pour des projets majeurs de maintien et de bonification du parc, dont un montant de **1,7 G\$** réservé à l'enveloppe centrale pour le provisionnement de plusieurs autres projets majeurs
- **776,7 M\$** pour la poursuite de projets non majeurs



Transport collectif

Une allocation de

1,4 G\$



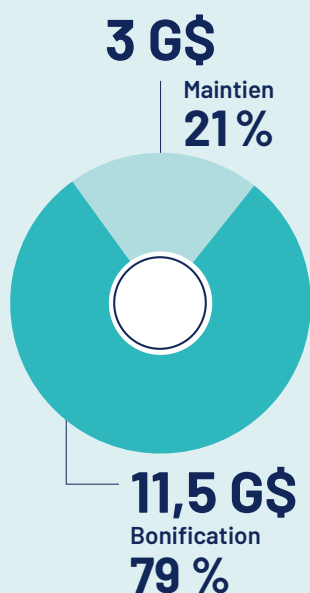
au développement
de réseaux structurants
de transport collectif
et à la réfection des
réseaux existants
**pour un total, sur 10 ans,
de 14 536 M\$**



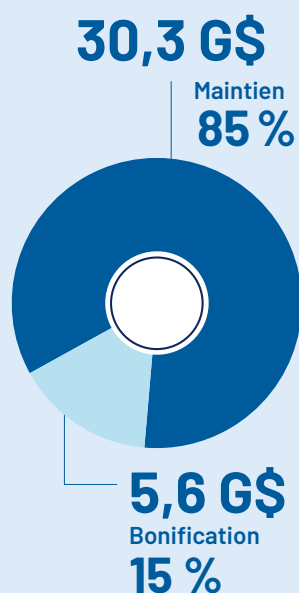
- **1400,4 M\$** sont consacrés au secteur Transport collectif pour des projets majeurs et non majeurs qui favoriseront la mobilité des citoyens, amélioreront la fluidité de la circulation et aideront à électrifier le transport collectif
- Ces investissements permettront, notamment, de poursuivre le versement de la contribution du gouvernement du Québec aux projets de transport collectif soutenus par la Société de financement des infrastructures locales du Québec, de remplacer des autobus dont la durée de vie utile est atteinte et pour le réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec

Répartition des investissements pour les secteurs du Transport collectif et du Réseau routier

Transport collectif



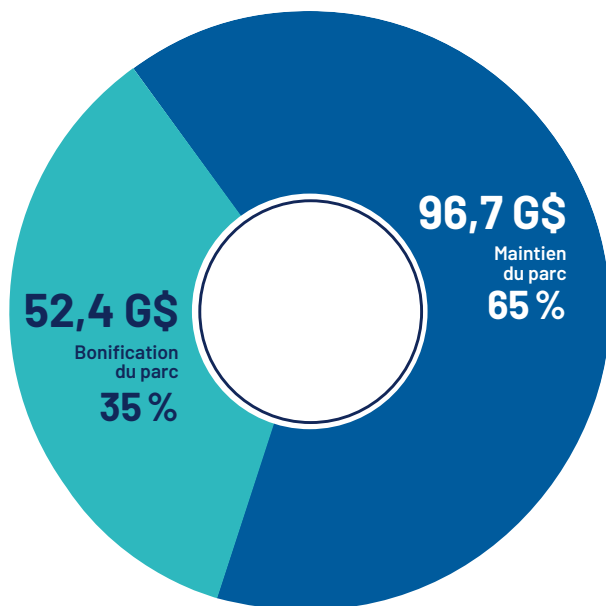
Réseau routier



- Le secteur du Transport collectif est davantage un secteur en développement que celui du Réseau routier. Ainsi, le gouvernement prévoit des investissements plus importants en bonification du parc au secteur du Transport collectif qu'au secteur du Réseau routier, soit **11,5 G\$** par rapport à **5,6 G\$**.
- À l'inverse, le réseau routier ayant été construit principalement au cours des années 1960 et 1970, il nécessite des investissements plus importants en maintien du parc que celui du Transport collectif. Ainsi, le gouvernement prévoit **30,3 G\$** en maintien du parc au secteur du Réseau routier par rapport à **3,0 G\$** au secteur du Transport collectif.

Notre priorité : la pérennité du parc d'infrastructures

**Proportion de 65 % des investissements
pour la pérennité du parc d'infrastructures**



52,4 G\$ (35 %)

sont consacrés aux besoins de développement prioritaires du parc, notamment pour la construction d'hôpitaux, de MDAA, de nouvelles écoles et de logements sociaux ainsi que pour le développement du transport collectif.

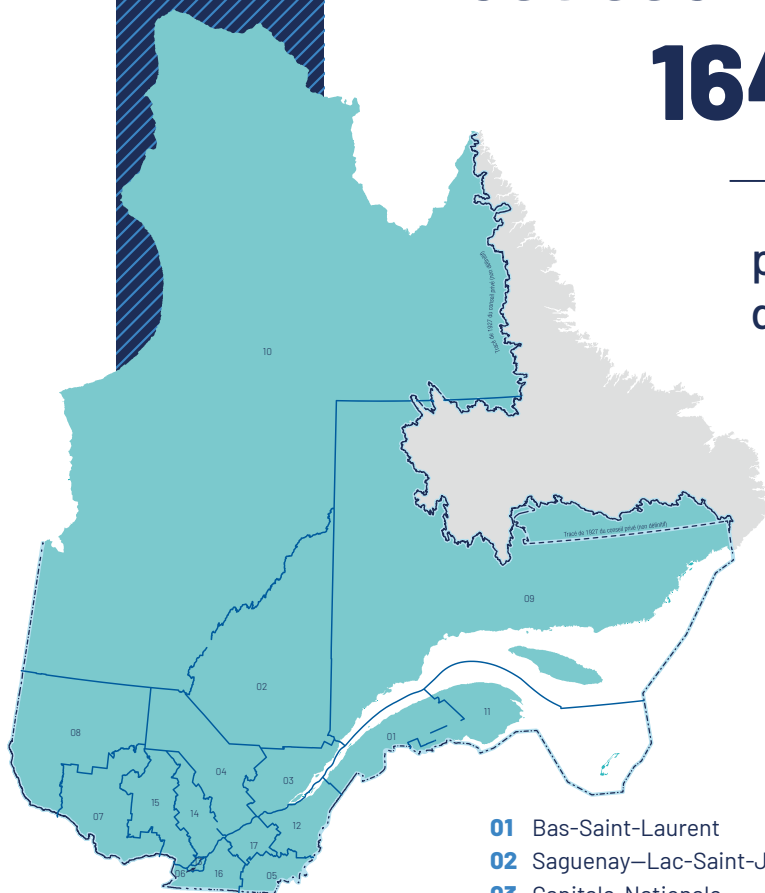
96,7 G\$ (65 %)

sont alloués au maintien du parc d'infrastructures, entre autres pour la réfection et le remplacement d'infrastructures comme des écoles, des établissements d'enseignement supérieur, des centres hospitaliers, des CHSLD et des infrastructures routières. Ils permettent également de renouveler des équipements désuets qui y sont rattachés, principalement les appareils médicaux dans le secteur Santé et services sociaux.

Investissements de 164,0 G\$



pour la période
de 2025 à 2035



01	Bas-Saint-Laurent	3 799 M\$
02	Saguenay—Lac-Saint-Jean	4 529 M\$
03	Capitale-Nationale	20 943 M\$
04	Mauricie	3 868 M\$
05	Estrie	5 678 M\$
06	Montréal	41 465 M\$
07	Outaouais	5 956 M\$
08	Abitibi-Témiscamingue	3 055 M\$
09	Côte-Nord	3 208 M\$
10	Nord-du-Québec	4 965 M\$
11	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	2 074 M\$
12	Chaudière-Appalaches	7 655 M\$
13	Laval	4 156 M\$
14	Lanaudière	5 456 M\$
15	Laurentides	7 440 M\$
16	Montréal	20 760 M\$
17	Centre-du-Québec	4 087 M\$
—	Hors Québec et enveloppe centrale	14 906 M\$

